

Mardi  
9 juin 2026

1,40 €

N°25324 - 82<sup>e</sup> année

Service clients: 02 41 80 88 80  
moncompte.courrierdelouest.fr

# Le Courrier

SAUMUR de l'ouest

## La « Loire des confluences » labellisée

Le site « Loire des confluences » s'étend sur près de 18 000 ha et 175 km de cours d'eau, de l'aval de Tours jusqu'au sud d'Angers. Il constitue un ensemble d'une grande richesse biologique, avec 34 types d'habitats remarquables identifiés, 218 espèces protégées au niveau national ou régional inventoriées, 49 000 oiseaux d'eau comptabilisés...

Le 26 février 2026, la « Loire des confluences » a reçu le prestigieux label international Ramsar, reconnaissant le caractère exceptionnel de cet espace naturel fragile. Il se compose des trois plus grands affluents de la Loire : le Cher, l'Indre et la Vienne et leurs basses vallées, complétés du Thouet aval en Maine-et-Loire.

### Une liste de sites remarquables

Pour la toute première fois en France, le site coche les neuf critères de la candidature, preuve de sa richesse écologique. Une inscription internationale portée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR), célébrée samedi 30 mai 2026 en présence d'élus régionaux et



La Loire et ses célèbres bancs de sable.

PHOTO : PNR - MICHEL MATTEI

locaux, d'associations, de partenaires.

La convention Ramsar est un traité international qui vise la préservation et la gestion durable des zones humides à l'échelle mondiale. Son but : protéger le fleuve royal et ses affluents, sensibiliser les habitants et acteurs locaux à ses richesses et les engager dans l'utilisation rationnelle de la ressource en eau. La « Loire des confluences » rejoint ainsi la longue liste de sites remarquables

comme le Delta du Danube, les chutes Victoria, l'estuaire de l'Amazone, et en France, Le Mont-Saint-Michel, la Camargue, le marais poitevin, la Brenne ou encore le Golfe du Morbihan.

Le rapport sur l'état mondial des zones humides, publié par Ramsar en 2015, estime que 64 % des zones humides de la planète ont disparu depuis l'an 1900. En France, 60 % de ces espaces ont disparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, ces milieux extrêmement fragiles sont essentiels. Véritables refuges de biodiversité, ils accueillent nombre d'espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de champignons... Les zones humides rendent de nombreux services dans la régulation de la ressource en eau, la prévention des crues et en matière d'atténuation des effets du changement climatique : rétention d'eau, puits de carbone, îlots de fraîcheur... À l'échelle du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, elles représentent près de 2,3 % du territoire et constituent un habitat prioritaire en termes de conservation.